

cation, whereas it has been proved by experience that this can best be done by the employment of skilled and eminent professors, by the cultivation of habits of independent study and by the extension of practical work. It is lamentable that these and similar fallacies, exploded in the most advanced educational countries, should appear to influence men whom we are bound to believe actuated by the wish to raise the standard of education, and not by that spirit of local and race jealousy and professional exclusiveness sometimes attributed to them. In any case, it is time that an active and earnest movement should be made to arrest the evils arising from this cause. A committee of this corporation has been appointed to consider the matter and to confer with other bodies on the subject.

"In so far as the province of Quebec is concerned, it is believed that the disabilities thus inflicted on the graduates of the Protestant universities are contrary to the spirit of that provision of the law of Confederation which guarantees to the English and Protestant minority of this province the educational privileges which it possessed before Confederation, and that such action is not within the power of the local Legislature. It has been proposed to test this question by submitting a case to counsel, should our present appeals to the local Government and Legislature be unavailing."

A CAUSE CÉLÈBRE IN RUSSIA.

La justice criminelle russe vient de juger une affaire de duel qui a soulevé une vive émotion dans l'aristocratie de ce pays.

Il s'agit du duel tragique qui mit en présence, le 20 avril dernier, le fils du général Lazareff, le vainqueur de Kars pendant la campagne de 1877, et le capitaine Panioutine, des hussards de la garde de l'empereur.

Pendant l'été de 1885, lors d'un séjour aux eaux de Kislovodsk, célèbre station balnéaire du Caucase, fréquentée par le *high-life* russe, le capitaine Théodore Panioutine se lia intimement avec la famille Lazareff, à laquelle est allié le général Gémardgidzé, commandant du 2e corps d'armée caucasien. Le jeune officier devint éperdument épris de l'aînée des demoiselles Lazareff, Nina.

—C'est la seconde fois, lui disait-il, dans l'abandon de leurs causeries, que je rencontre une personne qui ait produit autant d'impression sur moi. J'ai connu autrefois une femme que j'ai aimée, la princesse O... ; mais maintenant je l'ai complètement oubliée.

A la fin de la saison, M. Panioutine formula sa demande en mariage.

Mlle. Nina Lazareff l'accueillit favorablement ; mais exprima à M. Panioutine le désir qu'il obtint le consentement de ses parents à lui.

On repartit pour Saint-Pétersbourg, où le bruit des fiançailles avait précédé Mlle. Lazareff, qui fut félicitée de toutes parts. Cependant la jeune fille ne recevait aucune nouvelle des parents du capitaine Panioutine. Elle lui écrivit, elle finit par lui télégraphier pour lui demander le motif d'un pareil silence. Enfin, la réponse arriva.

"A mon aveu, écrivait M. Panioutine, ma mère s'est évanouie ! Mon sort était décidé depuis longtemps. Je devais épouser la princesse O..., dont je vous ai parlé au Caucase. Je vous ai compromise par mes assiduités ; mon excuse est dans mon grand amour. Soyez sûre que vous serez toujours le meilleur souvenir de ma vie !"

Mlle Lazareff répondit :

"Au moment de lier ma vie à un homme sans caractère, je suis trop heureuse d'être avertie à temps ; je vous laisse votre liberté !"

Cette correspondance avait été tenue secrète. Mais quelques jours plus tard, on apprenait le mariage du capitaine Panioutine avec la princesse O...

Lorsque les frères de Mlle Lazareff apprirent ce dénouement imprévu, il fut convenu que le cadet, Pierre, irait provoquer le capitaine dans ses terres. Mais celui-ci était parti subitement pour Saint-Pétersbourg où le grand-duc Nicolas l'avait appelé par dépêche, pour lui demander des explications.

M. Pierre Lazareff écrivait alors une lettre de provocation à M. Panioutine. Ce fut Mme Panioutine mère qui répondit : elle avait intercepté le cartel, son fils venait d'épouser la princesse O... dans la propriété de laquelle les deux époux passaient leur lune de miel. Mais il fallait bien aboutir, et les ennemis